Billets d'Afrique

et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines. N° 107. Octobre 2002.

Messages

Adossé au pouvoir économique (les principaux patrons et banquiers), le système Chirac a conquis la totalité des pouvoirs électifs centraux (l'Élysée, l'Assemblée, le Sénat). Puis il a verrouillé l'armée, la police et les Services avec des hommes du sérail. Il étend son empire médiatique, avec la délicatesse d'un char Dassault ; c'est d'ailleurs un spécialiste des questions de défense, Michel Polacco, qui prend la tête de la radio *France-Info*. Un homme du Président...

Le lent ballet des nominations judiciaires enserre davantage la justice dans les réseaux que dénonçait, un peu seul, le procureur Éric de Montgolfier. Telle une massue, un rapport d'inspection assène à ce dernier qu'il fantasmait. Allons ! La France, à l'image de Nice, est un modèle de démocratie, préservé de la corruption et des trafics d'influence.

Si « notre maison brûle », dixit Jacques Chirac, ce n'est pas la France vulnérable aux fièvres d'extrême-droite, menacée d'une prolifération de la criminalité financière, d'un écœurement des électeurs : c'est la planète. À Johannesburg, notre Président s'en est autoproclamé le chef pompier.

Tant que l'illusion marche, il peut prodiguer des messages plus pragmatiques à quelques confrères et amis, néanmoins criminels contre l'humanité : s'arrêter à N'Djamena en allant à Jo'burg, y fêter l'anniversaire du sympathique ldriss Déby ; recevoir à l'Élysée un vieux complice, le président congolais Denis Sassou Nguesso (sollicité par des juges de Meaux, inconscients de la nouvelle donne) ; adresser au Mauritanien Ould Taya, un peu chahuté lors de son séjour estival à Paris, l'estafette Alliot-Marie – porteuse d'un discours « reconnaissant » et d'une promesse de coopération militaire. Ces trois chefs d'État, il est vrai, sont des émirs pétroliers – futur, présent ou probable.

Le propos a ses limites : un Eyadema est de moins en moins sortable ; nul ne sait comment arrêter la Côte d'Ivoire, exmodèle foccartien, sur la voie de l'implosion ; Bongo se laisse draguer par les Américains, etc.

Les États-Unis, d'ailleurs, mènent d'autant plus la danse en Afrique que la France n'a aucune chance de rivaliser avec eux dans une politique de puissance, resucée de la guerre froide.

Dominique de Villepin l'a compris intellectuellement, qui parle de « *politique d'influence* ». Mais quelle place peut se frayer ce discours quand la vieille politique des réseaux est plus insinuante que jamais ? Quand Charles Pasqua retrouve, tout sourire, le chemin de l'Élysée ?

SALVES

Complots contre la Côte d'Ivoire

« Mon pays va mal », chante le reggaeman ivoirien Tiken Jah Fakoly (auteur du CD « Françafrique »). Il n'a que trop raison. La Côte d'Ivoire est rongée, ruinée par la corruption françafricaine – terreau fertile des inepties du FMI. Elle en vit la dérive vers la criminalité politique : instrumentalisation de l'ethnisme, recrutement de milices, recours aux mercenaires. Avec, en incrustation, les manœuvres et calculs des réseaux et Services français – dépassés, mais vibrionnants. Ce mauvais film, ce remake, rappellera de sinistres dérapages à nos lecteurs.

Il y a eu un coup de force à Abidjan le 20 septembre, c'est à peu près la seule chose dont nous soyons sûrs le 22. Un coup sanglant : plus de 270 morts en 36 heures. Et le président Laurent Gbagbo ne maîtrisait pas autant qu'il le prétendait, dans ses discours martiaux, une amorce de guerre civile : deux villes avaient été conquises par les mutins au centre et au nord du pays, Bouaké et Korhogo.

Il semble y avoir eu des complots dans le complot. Le général Robert Gueï, le putschiste de Noël 1999, alors bien accueilli, allait s'installer mi-2000 dans le « coup d'État permanent » : il fut dribblé par Gbagbo à l'arrivée d'un scrutin peu clair (et déjà sanglant), malgré le soutien de Michel Roussin. Initié de la Françafrique, complice du *warlord* libérien Charles Taylor, Gueï n'était pas un cadeau pour son pays. De là à l'assassiner avec sa femme ce 20 septembre, avant de lui attribuer la paternité de la mutinerie... Cela sent le règlement de comptes, le piège : un bouc émissaire a été liquidé, un rival écarté (le général avait réussi à se doter d'une base politique non négligeable).

Le ministre de l'Intérieur Émile Boga Doudou était l'homme qui montait. Trop vite peut-être : *La Lettre du Continent (LdC)* du 17 septembre le voyait n° 2 du régime Gbagbo, en attendant mieux. Lui aussi a été tué le 20.

Les trois successeurs d'Houphouët (Bédié, Gueï, Gbagbo) avaient attisé le clivage Nord-Sud et l'islamophobie, la focalisant sur l'ex-Premier ministre Alassane Ouattara. Celui-ci aurait été très menacé en ce jeudi funeste, avant de trouver refuge à la résidence de l'ambassadeur de France. Escorté par des soldats français. Un bon réflexe, tant sa mort aurait été incendiaire.

Mais l'Élysée risque d'être débordé. La Françafrique s'était complue au jeu de quatre coins de la politique ivoirienne (Bédié, Gueï, Gbagbo, Ouattara), avec un bout de réseau derrière chaque ambitieux, et plein de coups tordus. Un moment de lucidité avait conduit la

France à favoriser une réconciliation spectaculaire entre les quatre leaders. Mais passions et intérêts ont rompu la trêve, l'un des quatre est mort. Le pire peut naître de tant d'irresponsabilités. Y aura-t-il des Ivoiriens pour crier : « Halte au feu ! ».

Dans le Salon ovale

George W. Bush a reçu pour un petit déjeuner le 13 septembre les présidents Bongo, Sassou Nguesso, Obiang, Biya, Déby et Patassé (Gabon, Congo-B, Guinée équatoriale, Cameroun, Tchad, Centrafrique), tous assis sur des réserves d'or noir, prouvées ou très probables. Ils ont sans doute été priés de concourir à la soif grandissante de pétrole des Américains (voir À fleur de presse). Moyennant quoi il leur sera beaucoup pardonné, question démocratie et droits de l'homme.

Cinq de ces six pays sont rattachés à la Françafrique par une longue histoire. Le sixième, la féroce dictature équato-guinéenne, a rejoint la zone franc : les affinités ont surpassé l'hispanité. Mais Bush a rappelé la hiérarchie ultime : au-delà de la convivialité et des accolades élyséennes, c'est Washington qui donne le la.

Selon Ed Royce, le président Républicain du sous-comité Afrique de la Chambre des Représentants, « le pétrole ouest-africain n'a pas ces goulots d'étranglement stratégiques qu'on trouve ailleurs. Nous avons généralement de bonnes relations avec les pays africains producteurs. » (BBC, 13/09/2002)

Sassou persécuté

À peine dissipées les bulles de champagne du sacre du 15 août, le Président **congolais** se retrouvait confronté à l'obstination de ses victimes et de juges français. Les plaintes pour crimes contre l'humanité déposées contre lui et trois de ses séides, Pierre Oba, Blaise Adoua et Norbert Dabira (*Billets*, n° 105), se faisaient trop menaçantes.

Toujours conseillé par Jacques Vergès, il interdisait au général Dabira de se rendre à la convocation des magistrats instructeurs, à Meaux – ville près de laquelle le bras droit militaire de Sassou, supérieur hiérarchique des miliciens Cobras, a une résidence. Invoquant des questions de « compétence », Brazzaville parlait même de saisir la Cour internationale de La Haye... Jacques Vergès avait promis que son client Dabira, interpellé une première fois, se représenterait devant les juges. Question promesses, il est à bonne école (élyséenne).

Le général est coincé à Brazzaville, mais sa famille préfère l'Île-de-France au Congo dévasté. On lui a retiré son passeport. Craindrait-on qu'il en dise trop aux juges ?

Sassou honoré

Sassou III (autocrate restauré, sous un troisième régime constitutionnel) a été reçu par George Bush. Il a rencontré les pétroliers texans. Puis Jacques Chirac l'a invité à déjeuner à l'Élysée, le 20 septembre. Ces réceptions ont suscité les commentaires flatteurs des organes brazzavillois de propagande. Mais la presse parisienne s'est aussi fait l'écho d'un double désagrément.

D'une part, les Congolais exilés en France ont organisé place de la Madeleine, près du ministère de la Justice, une manifestation réussie contre l'accueil à Paris du responsable de la disparition de 353 jeunes réfugiés rentrant au pays. La Ligue des droits de l'homme et la Fédération internationale (FIDH) ont adressé une lettre ouverte à Jacques Chirac, hôte d'une délégation dont plusieurs membres ont « justifié de leur soustraction à la justice française ».

D'autre part, les juges instructeurs ont demandé au Quai d'Orsay de solliciter du Président en visite une « déposition écrite » sur cette affaire des 353 disparus : « son témoignage [est] de nature à participer à la manifestation de la vérité. »

Cependant, la contre-offensive s'organise. Jacques Vergès « constate une nouvelle attitude du Garde des Sceaux qui n'abdique pas sa responsabilité. C'est donc l'occasion pour le gouvernement français de mettre un peu d'ordre dans le fonctionnement de la justice, dans une affaire dont il a hérité. » (Le Monde, 20 et 22/09/2002).

D'autre part, Sassou III a rencontré à l'Élysée le patron du Conseil de sécurité intérieure, Philippe Massoni. Pourquoi ? Pour qu'il coopère à la sécurité intérieure du Congo, ou qu'il musèle les opposants congolais en France ? Ou les deux à la fois ?

Sassou réarmé ?

Un train a été attaqué le 24 août par des rebelles sur la ligne Pointe-Noire-Brazzaville. Selon le « Conseil national de la résistance », « ce train transportait les armes FAMAS et des munitions de guerre achetées en Europe peu de temps avant la cérémonie d'investiture de Monsieur Sassou Nguesso et qui étaient stockées dans une base US située en France avant leur transfert au Congo-Brazzaville. Ces armes et ces munitions de guerre étaient destinées aux milices Cobras de M. Sassou Nguesso. »

Le régime assure de son côté que le train ne transportait que des vivres et des médicaments. Mais ce convoi faisait l'objet d'une escorte exceptionnelle. Et des sources militaires congolaises confirment le communiqué du CNR : il y avait bien transport d'armes ; il en restait encore un stock à Pointe-Noire.

Du coup, on lit à nouveau le CNR (03/09/2002) : les fusils FAMAS « ne doivent équiper, en principe, que l'armée française selon les conventions militaires des grandes puissances. [...] [Les] 1^{er} et 2 septembre 2002, trois Transall transportant 60 tonnes de matériels militaires sont partis de l'aéroport du Bourget (France) à destination du Congo-Brazzaville. » Tiens donc?

L'Élysée, en tout cas, en fait d'autres pour continuer à soutenir un régime dont il a facilité les crimes : il lui a rallié l'Union européenne. Le 12 septembre, elle a accordé 50,4 millions d'euros pour un programme de coopération. Selon le commissaire européen au Développement, Poul Nielson, le gouvernement congolais « s'est engagé à intensifier la mise en œuvre de politiques visant à assurer le respect et le développement des principes démocratiques de l'État de droit, la bonne gouvernance et la réconciliation nationale [...]. Je formule donc mes plus vifs souhaits pour que la coopération communautaire [...] puisse contribuer de façon substantielle à cette réforme interne de l'État et à l'amélioration des mécanismes démocratiques de représentativité populaire. »

Or tous ces mécanismes ont été confisqués par le régime... La langue de bois de Nielson produit un écran de fumée, derrière lequel va continuer la guerre du pouvoir congolais contre une partie de son peuple, et la spoliation du plus grand nombre.

Banque alignée

pétrolier **Tchad-Cameroun** cofinancé par la Banque mondiale. Compte tenu de la boulimie pétrolière de Washington et des liens de Jacques Chirac avec les pétrodictateurs, il ne fallait pas s'attendre à ce que le conseil des Directeurs exécutifs de la Banque remette en cause cet oléoduc. Il a donc confirmé le 12 septembre son engagement financier, « pour apporter de grands bénéfices aux peuples du Tchad et du Cameroun ».

Ce discours officiel est contesté de l'intérieur même de la Banque (cf. ci-après, La Banque se mord la queue). Il est aussi contredit, rappellent les Amis de la Terre, par « l'exemple » de pays voisins, le Nigeria ou le Congo. Les ONG tchadiennes font remarquer que les royalties du pétrole vont renforcer un pouvoir coupable de massacres et de tortures.

Déjà, l'arrivée du personnel des entreprises pétrolières a multiplié par 3 ou 4 le prix des denrées alimentaires. Le chantier soulève des nuages de poussière permanents et consomme d'énormes volumes d'eau – au détriment de l'agriculture. Les déchets de forage sont entreposés à ciel ouvert. Entre les centaines de puits à forer, un immense réseau de pistes emprisonne la production et la vie sociale des communautés rurales (CCPPL/ASSAILD, Moundou, 31/05).

L'obstination des actionnaires occidentaux de la Banque s'explique encore par le dessous des cartes... d'exploration. Comme l'explique depuis des années l'élu des Tchadiens, Ngarléjy Yorongar, il y a dans la région beaucoup plus de pétrole que la Banque et les compagnies l'ont admis au départ : un arc pétrolier part du Niger vers le Tchad, pénètre au nord du Cameroun et du Centrafrique, jusqu'au Soudan. Le pipeline sera beaucoup plus rentable qu'annoncé. Et les atteintes à l'environnement plus que doublées, avec 850 puits au lieu de 300. Sans vrais « bénéfices » pour les peuples.

Bon anniversaire

Le président **tchadien** Idriss Déby a compris que son voisin Kadhafi poursuivrait sa stratégie habituelle : maintenir une ou des épines dans le pied des régimes africains qu'il souhaite inféoder. En l'occurrence, il abrite les bases arrière du rebelle Togoïmi, en Libye, et favorise les incursions de rebelles sudistes, depuis le Centrafrique où il a des troupes. Il était temps pour Déby de se rapprocher de Jacques Chirac, après une brouille passagère.

Ce dernier ne s'est pas fait prier. Malgré le très lourd passif d'un régime inamendable. Il a effectué une visite « *amicale et personnelle* » au futur émir, qui fêtait justement son 52^e anniversaire. Qu'importe la criminalité économique et politique récurrente de son hôte ¹. Le Président français a promis de relancer la coopération franco-tchadienne et d'intervenir auprès de la Banque mondiale. (*Le Monde*, 03/09/2002 ; *LdC*, 05/09/2002). 12 jours plus tard, celle-ci balayait les objections du Panel d'inspection. Voilà un oléoduc bien graissé.

1. Qui se ressemble s'assemble. Le Soudan et le Tchad ont signé le 20 août des accords de coopération dans le domaine de la sécurité et de l'information (AFP, 21/09/2002). Gare aux opposants des deux pays!

Cactus à Bangui

Passe encore que Kadhafi appuie au Tchad des rebellions nordistes : c'est presque un *gentleman's agreement* dans la relation Paris-**Tripoli**, et cela ne l'a pas empêchée d'être au zénith depuis 4 ou 5 ans. Mais le jeu libyen auprès du **Centrafricain** Patassé fait plus qu'agacer : la gestion anarchique de ce pays doit rester une affaire françafricaine ; surtout, Paris ne veut pas que se reconstitue en Centrafrique une rébellion sud-tchadienne, qui pourrait débouler sur les champs pétroliers.

L'augmentation constante du contingent libyen à Bangui (quelque 300 hommes) est considérée comme inamicale. Et si Patassé continue à l'encourager, il pourrait bien connaître le sort de son prédécesseur Bokassa.

Le Tchad de l'ami Déby héberge un général dissident, François Bozizé, bien connu des Services français. Cet ancien chef d'état-major s'est confié à l'AFP (16/09/2002): Patassé « a rallié une clique mafieuse » (ce n'est pas faux, mais ce n'est pas d'hier); « les urnes [...] dans trois ans ? C'est trop loin. Le peuple meurt de faim. » Reste à savoir si ceux qui armeraient le bras de Bozizé se soucieraient davantage du peuple que la DGSE en 1990, lorsqu'elle aida Déby à renverser Habré.

Après Pretoria

Nous avons longuement évoqué en septembre l'accord de Pretoria entre le **Congo** de Kabila et le **Rwanda** de Kagame. Nous insistions :

- sur la volonté des Américains et des Sud-Africains d'en finir avec le conflit qui plonge l'ex-Zaïre dans un chaos jugé improductif et dangereux ;
- sur les raisons des belligérants de continuer à belligérer ;
- sur les deux enjeux "sérieux", l'occupation de l'Est congolais par les Rwandais, l'utilisation par Kinshasa de résurgences des troupes et milices génocidaires (les deux branches, Alir 1 et Alir 2, de l'Armée de libération du Rwanda).

Avec un pessimisme non dénué de réalisme, l'Observatoire de l'Afrique centrale, décrit ainsi la situation au 15 septembre : « Tout se passe comme si les quatre pays africains [... impliqués dans ce conflit] (Angola, Ouganda, Rwanda et Zimbabwe) s'étaient entendus pour ne plus se faire la guerre directement mais gérer les différentes parties du territoire congolais par l'entremise des parties congolaises armées dont ils sont les parrains politiques et militaires. »

Des progrès ne sont cependant pas exclus sur les deux questions-clefs des relations Kinshasa-Kigali. Selon *Jeune Afrique* (26/08/2002), les Rwandais sont arrivés à Pretoria avec un document détaillé sur les deux Alir. Elles disposeraient de mortiers de 60 et 80 mm, de mines antichars et antipersonnel, de canons antiaériens.

Le rapport contient la copie d'un bordereau d'expédition récupéré avec une partie de cet armement : le matériel proviendrait de la société française Fevam (une entreprise d'habillement !), 6 bis avenue Paul Vaillant-Couturier à La Courneuve. Les Forces armées congolaises (FAC) sont le destinataire officiel. Mais leur chef, Joseph Kabila, a confirmé par écrit en mai 2002 à Jean-Daniel Lévitte, le Français qui présidait alors le Conseil de Sécurité, que les FAC ont apporté un soutien logistique à l'Alir.

On l'entrevoit une fois de plus : les réseaux français arment les forces génocidaires via les FAC. Le 9 septembre, Jacques Chirac a reçu Joseph Kabila à l'Élysée. Le 27, son ancien bras droit Michel Roussin, ex-numéro deux de la DGSE, emmène une délégation du patronat français à Kinshasa.

Le général Augustin Bizimungu, livré en août par l'Angola au Tribunal pénal international d'Arusha, aurait en fait commandé une brigade de l'Alir dans le Sud-Kivu. L'un de ses anciens collègues, le général-major Laurent Munyakazi, capturé puis rallié à

Kigali, a été au contraire l'un des principaux négociateurs rwandais de l'accord de Pretoria!

Lui n'est pas pessimiste sur l'avenir de cet accord. Les Alir en tant que telles seraient devenues pour Kabila des alliées encombrantes. « Nous avons des documents qui prouvent que de nombreux Interahamwe ont changé d'identité. Après avoir pris des noms congolais et appris le lingala, ils ont été incorporés dans les FAC. Si Kinshasa tient à les garder, cela ne nous gêne pas. »

Bains de sang au Burundi

Il est décidément temps d'enrayer la logique belligène autour des Grands Lacs. Le Burundi en est l'un des abcès les plus inquiétants. Une escalade mortifère s'y développe, entre le bombardement par les rebelles de la population civile de la capitale, Bujumbura, et les représailles de l'armée, qui tournent parfois au crime de guerre : elle vient d'admettre le massacre de 173 personnes le 9 septembre à Gitega.

Certains pourraient se « consoler » en observant que la perspective de négociations, sous pression étrangère, amène les parties à tenter de renforcer in extremis leurs positions. Ce serait oublier que cette perspective dure depuis des années, et que les parties en question montrent une incroyable capacité à l'esquiver.

Après Machakos

Les accords de Machakos (Kenya) entre le gouvernement soudanais et la rébellion SPLA menée par John Garang faisaient aussi partie des espoirs de l'été. Ils semblent déjà mal en point : comme ils ne prévoyaient pas de cessez-le-feu préalable, chaque camp a tenté et parfois réussi des conquêtes territoriales. Après la prise de la ville de Torit par le SPLA, le président Bechir a interrompu les négociations le 4 septembre et relancé le *djihad*.

La production d'or noir va passer de 12 à 15 millions de tonnes. Selon l'ONG Société civile soudanaise, un nouveau "nettoyage" de zone pétrolière par les forces gouvernementales, à Mankien, aurait fait 1 500 victimes civiles et 350 000 personnes déplacées. Plus 400 enlèvements. 1

Un très bon connaisseur du pays, Alex de Waal, conclut une synthèse sur les perspectives de paix au **Soudan** par une remarque de portée générale : « Le progrès dans les pourparlers de paix est déstabilisant pour beaucoup d'acteurs politiques qui se sont accoutumés à une guerre indéfinie. »

1. Sur ces événements, cf. l'excellent n° 113 de Vigilance Soudan, www.vigilsd.org.

Le zélé Guelleh

Le dictateur **djiboutien** Ismaël Omar Guelleh multiplie les amabilités envers l'Otan. Il en accueille les troupes. Il vient d'accepter l'installation d'un émetteur radio américain, qui aura une diffusion régionale en langue arabe.

L'Élysée a dépêché auprès de lui un ambassadeur très branché, le général Gondoli, parfait connaisseur des arcanes du pays. Guelleh est annoncé à Paris pour fin septembre. Sans doute vient-il vérifier auprès de Jacques Chirac sa police d'assurance – contre les menées éventuelles d'une opposition militaire, et contre tout accident judiciaire relatif à la mort du juge Borrel.

Le prix de l'or malien

Il y a beaucoup d'or au Mali. Les ventes de métal précieux représentent déjà les 2/3 des recettes d'exportation. En visite à Paris, le président Amadou Toumani Touré (ATT) s'est félicité : « Nos gisements sont les plus rentables du monde : 110 à 120 \$ l'once contre 200 à 230 \$ pour nos concurrents. » (LdC, 17/09/2002)

Pourquoi et pour qui brader cette richesse du pays ? À Sadiola, la principale mine en activité, la protection de l'environnement contre les déchets d'exploitation (le cyanure, entre autres) est très en deçà des normes. De même pour la santé des salariés. De quoi accroître les marges, et le gâteau en partage.

Le consortium minier, la SEMOS, est largement financé sur fonds publics : ceux, entre autres, de l'Agence française de développement et de la Banque mondiale. C'est la société lamgold qui a lancé la SEMOS, en association avec un géant sud-africain de l'or, AngloGold.

lamgold est dirigée par deux Canadiens un peu spéciaux. Le premier, William Pugliese a bâti sa fortune sur une activité qui confine à l'escroquerie. Elle a fait florès en France, avant d'y être interdite : une société envoie un mailing aux entreprises inscrites sur les pages jaunes de l'annuaire téléphonique, avec une facture qui ressemble étrangement à celle du concessionnaire officiel de ce vecteur publicitaire. En bas, une formule juridiquement floue menace d'un contentieux en cas de retard de paiement. Sans lire le détail, nombre de destinataires règlent immédiatement un service... inexistant ou presque.

Pugliese a acquis tellement de soutiens en tous genres qu'il ne s'est jamais fait condamner par la justice canadienne.

Son associé, Mark Nathanson, a jadis vendu des équipements de sécurité à la police secrète du dictateur nigérian Babangida, coutumière du meurtre et de la torture. (*Eye*, 21/10/1999)

C'est à ces deux personnages que le prédécesseur d'ATT, Alpha Oumar Konaré, a confié la plus belle mine du Mali. Leur confieriez-vous votre portefeuille ?

ATT en a l'air contenté. Et Jacques Chirac est très content d'ATT. D'autant que ce président démocratiquement élu a honoré de sa présence, le 15 août, le sacre de l'ami Sassou.

Madagascar en page 4

Si la Grande Île n'est plus à la Une de nos *Billets*, c'est qu'assez heureusement la vie politique y a repris un cours plus ordinaire – avec des législatives en perspective. L'ONU a reconnu le président Ravalomanana. Et même la Françafrique (voir À fleur de presse).

Mais tout reste à rebâtir : contrôle démocratique, justice, économie...

Pour y contribuer, un Consortium de solidarité avec Madagascar a été créé le 16 septembre par une douzaine d'ONG

françaises, dont le CCFD, la Cimade, le Cedetim, Ritimo, Survie, etc. Citons ses objectifs statutaires :

- « L'Association a pour but de mobiliser la solidarité de la société civile française aux côtés de la société civile malgache, afin d'aider Madagascar à se relever des séquelles de la crise engendrée par les événements du premier semestre 2002. Dans cette perspective l'Association, en contact permanent avec la société civile malgache :
- s'attache à faire connaître la réalité de ce moment historique, durant lequel le peuple malgache a légitimé un nouveau Président et chassé un régime corrompu ;
- favorise les initiatives malgaches visant à construire un État de droit, pérenniser les procédures démocratiques et lutter contre la corruption ;
- contribue à remédier aux effets ruineux d'une longue période de blocage des transports et de l'activité économique, en étant attentif à ce que les procédures d'urgence ne viennent pas contrecarrer des stratégies de développement à plus long terme ;
- veille à ce que le comportement plus que contestable et ambigu des autorités françaises envers Madagascar durant le premier semestre 2002, inscrit dans le lourd passif des relations de la France avec ses anciennes colonies, ne connaisse pas de répétitions dommageables.

Plus généralement, l'Association entend œuvrer à l'établissement de relations équitables entre la France et Madagascar, aux plans politique, économique, social et culturel, conformément à sa Charte. »

Océan Pacifique

Jacques Chirac n'a pas tardé à réabonder l'un des océans de liquidités du néogaullisme. L'on sait que la **Polynésie** est sous la coupe de son vieil ami **Gaston Flosse**. La distinction entre patrimoines privés et argent public n'y est guère plus poussée qu'au Togo ou au Gabon. Flosse revendique d'ailleurs sans complexe son affiliation à la Grande Loge Nationale Française (GLNF), le club des potentats françafricains.

La ministre de l'Outre-Mer Brigitte Girardin, ex-conseillère élyséenne et "spécialiste" du Pacifique, est allée lui annoncer que le Fonds de reconversion de l'économie polynésienne (Frep) verrait son financement pérennisé. Surtout, les 150 millions d'euros annuels seront désormais disponibles sans contrôle a priori. Il s'agit, selon la ministre, de sortir du « processus de défiance » qui avait, durant cinq ans, enfermé « les relations entre l'État et le territoire ». (Le Figaro, 26/08/2002)

Entre eux pourront s'installer les mêmes relations simples, liquides et familières qu'entre l'ancien maire de Paris et sa Questure. Sans contre-pouvoir superflu.

Après la ministre, c'est le président chiraquien du Sénat, Christian Poncelet, qui est allé élargir les brèches : il a évoqué le 6 septembre un nouveau dispositif de défiscalisation, et « une autonomie renforcée » pour le Territoire de Flosse.

Promotions

Michel Dupuch ayant trébuché sur le dossier malgache, c'est l'ambassadeur de France au Maroc, **Michel de Bonnecorse**, qui a été choisi pour diriger la "cellule africaine" de l'Élysée. Conseiller diplomatique de Jacques Chirac dans les années 70, il a ensuite enchaîné les postes d'ambassadeur: Sénégal, Madagascar (!), Kenya, Tunisie. Avec le Maroc, il rejoignait l'un des centres financier et mercenaire de la Françafrique.

Son contact chaleureux lui a valu une très bonne presse. Il serait sans sectarisme. Rude défi. Il veut réhabiliter les relations bilatérales et la « famille franco-africaine ». Il y a plusieurs sens au mot famille.

Au ministère de la Coopération, le directeur de cabinet est, rappelons-le, l'ancien ambassadeur auprès de Sassou II, Hervé Bolot. Son conseiller à Brazzaville, **Gilles Pommeret**, l'a suivi au cabinet du ministre Wiltzer. Il est chargé du développement durable... Au moins a-t-il l'expérience de la destruction accélérée de la forêt équatoriale.

Henri Bentégeat, le nouveau chef d'état-major des Armées, est un proche de Jacques Chirac : c'était son chef d'état-major particulier à l'Élysée. Le jeu militaire français dans les deux Congo, par exemple, ne doit avoir aucun secret pour lui. D'autant qu'il est issu, comme souvent, de l'infanterie de marine – l'ancienne "coloniale".

À la Banque mondiale, un caïd de la Françafrique, le magnat **Jean-Claude Mimran** (évoluant entre trois bases principales : Genève, Monaco et Dakar) « *a été intégré dans l'équipe discrète des conseillers "africains" de la Banque mondiale* » (*LdC*, 17/09/2002).

Birmans contre Total

Le 26 août, avec l'aide de l'association Sherpa, deux Birmans ont porté plainte contre Thierry Desmarest, PDG de TotalFinaElf, et Hervé Madéo, patron de Total Myanmar. Pour « séquestration ». Un crime inscrit au Code pénal, alors que n'y figure pas celui de « travail forcé ».

Mais c'est de cela qu'il s'agit, une réalité souvent terrible. Des hommes ont été contraints, sans salaire, ni médicaments, ni nourriture autre que celle qu'ils se procuraient, de construire des héliports et des routes, de déblayer la jungle sur le tracé du gazoduc construit par Total. Si un porteur est trop fatigué ou blessé, il est abandonné dans la forêt ou achevé. (RFI, 30/08/2002).

La compagnie française savait dès le départ que le travail forcé est la règle en Birmanie. Présents sur le chantier, les cadres de Total ne pouvaient pas ne pas voir.

Les officiers de l'armée birmane n'hésitent pas à ordonner l'usage du viol contre les minorités ethniques – comme le relate un récent rapport du Sénat thaïlandais, *Licence to Rape*, qui rapporte 625 cas. La dictature militaire pratique contre ces minorités la torture et le meurtre à grande échelle (*Birmanie<Net Hebdo*, 19/09/2002). Or le gazoduc traverse le territoire d'une minorité...

Le journaliste Cyril Payen, qui publie dans *Le Nouvel Observateur* (29/08/2002) une série d'articles remarquables sur la junte birmane, montre que celle-ci conserve aujourd'hui les mêmes méthodes (viol et massacre).

Pour le directeur de la Communication du groupe pétrolier, « la protection [...] des personnels relève évidemment de la responsabilité de l'État hôte. » « Nous avons été attentifs dès l'origine à ce que tous nos critères professionnels habituels soient respectés. » Alors, c'est partout pareil ?

Tête de pipe et têtes de Turcs

Un ensemble de compagnies pétrolières, dont TotalFinaElf, vient d'imposer à la **Turquie** un contrat typiquement néocolonial. Ce pays accepte de laisser passer un pipe-line de 1 760 km pour évacuer le pétrole de la mer Caspienne. Le corridor où passe l'oléoduc bénéficiera d'une sorte d'exterritorialité (un peu comme pour le canal de Panama).

L'accord, publié au Journal officiel turc, exempte les compagnies de toutes obligations légales, actuelles ou futures, qui pourraient menacer leurs profits. Elles peuvent requérir à loisir la protection des forces de sécurité turques, déployer des forces paramilitaires pour prévenir un « trouble civil », pomper toute l'eau qu'elles souhaitent et polluer impunément. Ce beau projet de développement est évidemment soutenu par l'argent public de la Banque mondiale et des offices d'assurance-crédit. (Communiqué d'une plate-forme d'ONG, cf. www.foei.org/media).

Les canons du journalisme

Structurellement, les marchands d'armes dépendent de l'État qui leur passe les commandes. Réciproquement, ils captivent la plupart des hommes d'État par leurs énormes rétro-commissions. C'est un secret de polichinelle, mais un « secret défense ». Dans l'affaire dite des frégates de Taiwan (où l'argent détourné dépasse le milliard d'euros), le président de la Commission consultative du secret de la défense nationale, Pierre Lelong, a fait savoir que fournir à la justice la liste des bénéficiaires risquerait de « nuire de la façon la plus grave aux intérêts fondamentaux de la nation » (Le Monde, 25/08/2002).

Les liens entre l'État-Chirac, **Dassault** et **Lagardère** dépassent en intimité cette seule attirance réciproque. Les deux derniers sont à la fête, et pas seulement à cause de la subite inflation du budget des Armées : ils poursuivent leur occupation méthodique de l'espace médiatique. Après la mainmise de Dassault sur le groupe *Express-Expansion*, ils contrôlent près des deux-tiers de la **presse** hexagonale (*Le Canard enchaîné*, 04/09/2002).

Lagardère a signalé son intérêt pour le secteur éditorial de Vivendi, mis aux enchères. Le groupe américain Carlyle, proche de la CIA, s'est aussi manifesté. Il serait assez ubuesque de voir entre ses mains le fonds des éditions Maspero (devenues La Découverte, puis reprises par Vivendi), archives de la pensée anti-impérialiste. Quel espace d'expression publique échappera demain, en France, à l'argent du lobby militaro-industriel – et au néogaullisme qui en est l'émanation ?

Envols d'extrême-droite

La direction de la sûreté d'**Air France** est dirigée depuis 1998 par le commissaire Joël Cathala. Il s'est fait beaucoup d'amis. Il arrosait de billets gratuits des sommités de la police et des Renseignements généraux. Grâce à des « appels d'offres biaisés », il confiait, selon un audit, nombre de marchés de sécurité aux gros bras de la société Pretory. Il fut le témoin de mariage de l'un des administrateurs de cette société. Créée par l'ancien secrétaire général d'un syndicat policier d'**extrême-droite**, Didier Gandossi, Pretory a gardé des connexions avec cette mouvance (*Libération*, 04/09/2002) – décidément très présente en barbouzerie, entre mercenariat et Services.

Jean-Charles Marchiani, dont on peut se demander s'il a jamais quitté les rives de l'extrême-droite, mena d'une main de fer Servair (une filiale d'Air France qui compta jusqu'à 7 000 salariés), « avec quelques anciens des Services et d'anciens parachutistes connus pour leurs accointances avec le SAC » – le trop fameux Service d'action civique foccartien. (Éric Lemasson, *Marchiani*, Seuil, 2000).

La Banque se mord la queue

Le responsable des études économiques sur la **pauvreté** à la **Banque mondiale**, Branko Milanovic, a rédigé une étude intitulée *Globalisation*. Il a observé l'évolution des revenus des ménages dans 88 pays du Sud, sur deux périodes consécutives (1985-1991 et 1992-1997). Il constate que la libéralisation des échanges s'est accrue « dans toutes les régions, sauf les plus développées ». Et de même l'inégalité.

En 1988, dans les pays étudiés, le rapport entre le revenu moyen des 10 % les plus pauvres et celui de l'ensemble de la population était de 30,7 %. En 1993, il n'était plus que de 24,8 %. Pour les 10 % les plus riches, le rapport à la moyenne est passé de 273 à 293 %... En décembre 2001, la Banque masquait encore cette évolution : « La plupart des pays en développement entrés dans la globalisation n'ont connu que de faibles changements de l'inégalité entre les ménages, et elle s'est réduite dans des pays comme les Philippines et la Malaisie ». (*Dow Jones Newswires*).

Après cela, les Tchadiens peuvent suivre les yeux fermés la Banque lorsqu'elle outrepasse les réserves du Panel d'inspection indépendant sur l'oléoduc Tchad-Cameroun. Elle tient le cap, explique-t-elle : la « focalisation sur la réduction de la pauvreté ».

La France voit double

À Johannesbourg, Jacques Chirac s'est surpassé dans son genre littéraire préféré: les promesses. Il y a annoncé un doublement spectaculaire de l'aide publique au développement (APD) française. Le Canard enchaîné (11/09/2002) commente l'augmentation de 10 à 12 % prévue dès 2003: elle tient à des engagements antérieurs de versement au Fonds européen de développement (FED); et elle inscrit en dépenses de nouvelles annulations de dettes – ce qui ne libère pas d'argent frais. Pendant ce temps, l'aide bilatérale au développement va diminuer de 14 %.

Messieurs, la Cour!

Malgré le chantage indécent des Américains, pour qui désormais tout progrès du droit international est une entrave, la Cour pénale internationale (**CPI**) franchit les derniers obstacles. L'assemblée des États parties, du 3 au 10 septembre, a résolu nombre de problèmes pratiques. Mais elle a aussi été, côté français, l'occasion d'une annonce scandaleuse.

Paris a proposé une candidature "officielle" pour l'un des 18 postes de juges : Jean-Claude Antonetti. (*Le Monde*, 04/09/2002) De 1998 à 2002, ce magistrat a dirigé à l'Élysée la cellule juridique chargée de faire avorter ou d'étouffer les procédures judiciaires visant les innombrables rackets ou détournements de fonds publics opérés sous la direction de Jacques Chirac.

Cette désignation est un renvoi d'ascenseur. Selon les statuts de la CPI, les juges doivent être des personnes « jouissant d'une haute considération morale » et « connues pour leur impartialité ». Entraver la marche de la justice au profit du souverain ne répond pas précisément à ces définitions. Enfin, imaginons que la CPI soit saisie de nouveaux crimes contre l'humanité commis sous la présidence de Denis Sassou Nguesso, intime de Jacques Chirac. Quel serait le degré d'indépendance du magistrat Antonetti ?

Pour toutes ces raisons, nous considérons qu'il en va de la crédibilité de la Cour d'écarter cette candidature.

Bons points

- Des magistrats suisses et français ne lâchent pas l'affaire Elf. Il apparaît du coup que la méga-corruption s'est prolongée bien au-delà de Sirven et Le Floch. Le conseiller pétrolier Ely Khalil, proche des dictatures nigérianes, puis de Sassou II, avant de rallier le Sénégalais Wade (!), a fait un bref séjour à la prison de la Santé. Du Nigeria au Congo-B, le taux d'évaporation des recettes pétrolières a atteint des sommets.
- Le Congo-Brazzaville abritait l'un des principaux accusés du génocide des Tutsis en 1994, l'ex-bourgmestre Jean-Baptiste Gatete, organisateur présumé de plusieurs massacres : au total plus de 5 000 personnes. Sassou III a été contraint de le livrer. L'ambiance a changé : en 1994, le HCR (Haut commissariat aux réfugiés) avait commandité un avion pour évacuer Gatete vers le Zaïre.

Fausses notes

- « À l'initiative de l'Union africaine, les ministres de l'Intérieur africains se réunissent à Alger, du 11 au 14 septembre, pour débattre de la prévention contre le terrorisme », nous apprend RFI (11/09/2002). Et de nous rassurer : le lieu a été soigneusement choisi. Un pays où la terreur exercée par l'État militaro-mafieux est l'une des plus perverses au monde, comme l'a confirmé en juillet le « procès Nezzar » (cf. Billets n° 106). Le symbole est bien dans la ligne du rejet par l'UA du mouvement démocratique malgache.
- Tout un pan du journalisme « gauche caviar » des quarante dernières années est allé à Brazzaville exhiber sa françafricanité définitive, « par delà le bien et le mal », en fêtant la consécration de Sassou III le 15 août : Hervé Bourges et Philippe Decraene (LdC, 22/08/2002). Ce dernier, qui fit longtemps l'opinion française sur l'Afrique via Le Monde, était accompagné de son épouse Paulette, ex-secrétaire particulière de François Mitterrand.
- L'Humanité a quelque difficulté à oublier les liens du PCF avec le Parti congolais du travail (PCT) de Denis Sassou Nguesso l'ex-parti unique d'un régime « un temps marxiste, toujours sous contrôle d'Elf », selon Loïk Le Floch-Prigent. À l'occasion du Sommet de la Terre, le quotidien a publié une série d'interviews : « Quatre dirigeants de grandes ONG africaines témoignent de la situation des populations du continent ». Parmi eux, Henri Djombo (30/08/2002), président de l'Organisation africaine des bois (OAB). Il s'agit en fait d'une organisation intergouvernementale (quasi interdictatoriale), qui vise à empêcher les préoccupations écologiques de trop interférer dans le pillage de la forêt subtropicale (Billets n° 86). Djombo la préside en tant que ministre congolais de l'Économie forestière et de l'Environnement, dans un gouvernement qui a « de la situation des populations » une vision dont on peut contester « l'humanité ».
- Pour contrer le très efficace travail de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), affilié à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), le régime de Brazzaville a suscité une Fédération congolaise des droits de l'homme (Fecodho) (Les Dépêches de Brazzaville, 23/08/2002). Elle est menée notamment par une « Association panafricaine Thomas Sankara », qui fait sortir de leurs gonds les héritiers de l'honnête homme.
- La FIDH a dénoncé avec l'OCDH « cet instrument de manipulation de l'opinion publique nationale et internationale » (02/09/2002). La Fecodho a répliqué à l'OCDH : « porter atteinte à la moralité des autres ONG [...] est une forme de violation des droits humains » (09/09/2002). Si la Fecodho s'en tient à ce niveau de violations...

Message personnel

Notre ami Pius Njawe, directeur du *Messager* de Douala (Cameroun), formidable combattant de la liberté de la presse, a été touché au cœur. Son épouse est morte lors d'un très grave accident de la circulation sur l'axe Yaoundé-Douala (si meurtrier). Ayant eu l'occasion d'accompagner le couple lors d'un déplacement en France, pour une conférence, nous pouvons témoigner du courage exceptionnel de cette vraie compagne. *Survie* transmet à Pius toute la sympathie possible.

Agenda

- Du 6 au 10 novembre, le premier Forum social européen, Une autre europe pour un autre monde, dans le sillage du Forum de Porto Alegre se tiendra à Florence. Préparé et soutenu par de très nombreux mouvements et associations, il affiche un programme de débats, conférences, séminaires et ateliers d'une richesse exceptionnelle. Avec trois grandes têtes de chapitre : Globalisation et néolibéralisme, Guerre et paix, Droits, citoyenneté et démocratie. [www.fse-esf.org].
- Survie-Rhône [survie69@wanadoo.fr] organise une « Semaine de la Françafrique » du 8 au 11 octobre, avec débat, conférence, film, et un concert exceptionnel de **Tiken Jah Fakoly** (le 8 à 20h30 au CCO, 39 rue Courteline, Villeurbanne). En première partie : Dub Incorporation.

(Achevé le 22/09/2002)

ILS ONT DIT

Françafrique

« J'ai fait au président [mauritanien Ould Taya] un témoignage à la fois de la reconnaissance et de l'estime de la France pour le rôle qu'il joue dans la stabilité de la région. [...] Je suis venue [lui] dire que nous souhaitions que la coopération et les liens d'amitié qui existent depuis si longtemps entre nos deux pays prennent une ampleur nouvelle. [... La France] souhaite soutenir les efforts de la Mauritanie [... pour mener des] actions civilo-militaires en faveur des populations. » (Michèle ALLIOT-MARIE, ministre de la Défense. Déclarations à Nouakchott, citées par l'AFP, 06/09/2002).

[Quand la ministre chiraquienne parle au général Ould Taya de « liens d'amitié » « entre nos deux pays », il faut entendre « entre nos deux clans ». Pourquoi la France devrait-elle avoir « de la reconnaissance et de l'estime » envers le chef d'un régime tortionnaire, auteur de crimes

contre l'humanité (Billets, n° 106) ? Ce n'est pas parce que le clan Chirac a reconquis le pouvoir grâce à la manipulation des médias et l'"erreur" des sondages que « la France » deviendrait de manière univoque celle des quémandeurs de permis de pêche ou de pétrole à Nouakchott.

Quant aux « opérations civilo-militaires en faveur des populations », on redoute de trop bien comprendre ce néologisme. La ministre est venue annoncer la relance d'une coopération militaire avec une armée qui a massacré une partie d'elle-même sur des critères raciaux.].

« À la fin du mois de juin et au début du mois de juillet [2002], 111 personnels du 501°/503° RCC s'envoleront pour le Tchad, [...] dans le cadre de la mission ÉPERVIER. [...] L'Afrique, avec son caractère exotique, est une destination que beaucoup d'entre nous affectionnent ou attendaient depuis des années.

C'est vrai, cette mission sera passionnante, [...] les cadres et EVAT [engagés volontaires de l'Armée de Terre] de l'Escadron Blindé pourront y exercer leur métier pleinement, avec des moyens que nous n'avons pas toujours en métropole. [...]

HISTOIRE DU TCHAD

[...] Pénétration et conquête française (1900). La France décide de 3 missions convergentes vers le Tchad (jonction faite le 21 avril à Kousseri). Foureau-Lamy : Mission saharienne. Voulet-Chanoine : Mission Afrique occidentale. Gentil-Robillot : Mission Chari. [...]

1^{er} décembre 1990 : [...] Idriss Déby suspend la Constitution, dissout l'assemblée nationale et se fixe comme objectif la mise en place d'un processus démocratique.

Depuis, Idriss Déby est au pouvoir.

NOS MISSIONS

[...] Contribuer aux actions en faveur de la paix et pour le respect du droit international (3^e mission des Armées).

OBJECTIFS DU DISPOSITIF

[...] Maintenir une stabilité et la paix sur le continent.

Être à proximité de nos amis. » (Capitaine commandant l'Escadron Blindé Tchad. N° 1 du Journal des Buffalos du Tchad, 12/06).

[Ce petit journal a été créé par un commandant d'unité et sa hiérarchie pour présenter aux troupes et à leurs familles l'environnement, les "buts" et les modalités de la mission de l'escadron au Tchad. On relèvera le recours aux motivations classiques : exotisme, grand "terrain de jeu". Sur l'histoire du Tchad, on ose citer la mission Voulet-Chanoine sans la moindre allusion à son côté sordide. Sur Déby, on s'en tient à son objectif : le « processus démocratique ».

Quant au respect du droit international, c'est assez difficile quand on fournit régulièrement la logistique de troupes, ou plutôt de milices « amies », auteurs de fréquents viols, de massacres, voire de crimes contre l'humanité.]

DÉCLARATION d'un citoyen ordinaire victime de l'arbitraire :

Ambassade de France aux Comores : Quand l'arbitraire a valeur de loi, il n'y a plus d'espace pour le droit !

Il est de notoriété publique, aux Comores, que les grandes décisions politiques se prennent sous l'égide de... l'ambassade de France. À telle enseigne que cette représentation diplomatique s'autorise à critiquer dans les médias locaux, la politique intérieure des autorités comoriennes, se permet de remanier le projet de Constitution de l'Union des Îles Comores, pour le vider de son sens : l'unité des guatre îles incluant Mayotte.

Les grandes décisions, certes, mais les petites également, et avec une arrogance et un mépris digne des despotes qui sont convaincus de leur totale impunité.

L'expérience que je viens de vivre lors d'un séjour aux Comores du 20 août au 17 septembre 2002, m'a beaucoup appris sur les pratiques de l'ambassade de France aux Comores, et chassé mes dernières illusions sur l'équité de la représentation du « pays des droits de l'homme ».

Je suis d'origine comorienne et vis régulièrement en France depuis 1971.

À l'indépendance des Comores, j'optai pour la nationalité comorienne. Depuis, je me suis marié avec une française originaire des Alpes de Haute Provence, et de notre union sont nés quatre charmants enfants qui poursuivent leurs études avec succès, en France. Je suis propriétaire de mon habitation et exerce le métier d'éducateur spécialisé.

Je suis salarié depuis 15 ans, d'une association chargée de la Prévention spécialisée dans le département des Bouches-du-Rhône, et qui relève du Conseil général.

Ayant perdu en juin et juillet trois membres de ma famille aux Comores, j'ai entrepris de m'y rendre. Seulement, j'ai perdu entretemps ma carte de résident de 10 ans, qui arrivait à expiration le 15 novembre 2002. La préfecture m'a remis un certificat de perte, que je devais rendre en septembre, avec le dossier de renouvellement de ma carte de résident.

Au service de l'immigration de la préfecture de Marseille, on m'a assuré qu'étant résident, je n'avais pas besoin de visas pour sortir et rentrer en France.

J'ai du reste voyagé sans aucun souci de Paris à Moroni.

C'est deux semaines plus tard, le mardi 3 septembre, au moment d'embarquer pour le retour en France, que mes ennuis allaient commencer. Mes bagages enregistrés, j'allais passer en zone franche, lorsqu'un officier de police français me retint, prit mes papiers en me disant qu'il allait prendre avis auprès du Consul de France, qui se serait trouvé par hasard à l'aéroport. (J'avais oublié en France ma « déclaration de perte », mais disposais d'une photocopie de ma carte de résident que j'ai présentée.) J'ai essayé de négocier, en expliquant que je devais reprendre mon poste de travail le 5 septembre, etc. mais rien n'y a fait.

L'officier français de l'ambassade m'a notifié la décision de mon débarquement, et m'a confié aux agents locaux pour les formalités. Je dois avouer qu'en situation, quelque chose me gênait, que je n'ai pas décrypté tout de suite : pourquoi est-ce un officier de police de l'ambassade de France qui décide de débarquer les gens ? Parce qu'après tout, on est en territoire comorien !??

Le mercredi matin, je me rendis à... l'ambassade de France, pour « régulariser ma situation », comme me l'avait suggéré l'officier de l'ambassade. Solution préconisée par la chancellerie : demander un visa de retour.

L'après-midi même, tous les documents nécessaires à la constitution de mon dossier étaient prêts et faxés à l'ambassade de France, depuis Marseille. Mais comble de malchance, ils se seraient égarés en route : le fax de l'ambassade est capricieux, parfois il mange les commissions, même quand l'expéditeur a la confirmation de l'envoi.

Un second envoi des documents fut fait le lendemain, jeudi 5. Il y en avait plus que ce qui était demandé : certificat de travail établi par mon employeur attestant que je devais reprendre mon poste le 5 septembre, certificat de mariage, documents notariaux prouvant que je suis propriétaire de mon habitation, feuille d'imposition...

Mon dossier prêt dès jeudi ne sera accepté par le service des visas de l'ambassade de France que le lundi 9 septembre. On m'a dit qu'une enquête allait être diligentée auprès de la préfecture des Bouches du Rhône.

J'ai appris, mardi matin que les renseignements demandés avaient été faxés à l'ambassade, mais quand je leur ai posé la question, ils m'ont répondu qu'ils n'avaient rien reçu et que leur fax n'arrêtait pas de faire des siennes ...

Et depuis, j'ai perdu la trace de mon dossier : il ne comporterait aucun numéro de référence, je n'ai aucun rendez-vous, (on m'a dit qu'on m'appellerait le cas échéant!), et que de toutes façons, Madame le Consul n'a pas encore statué sur mon cas.

Depuis le 4 septembre, je n'ai eu de cesse de demander un rendez-vous avec le Consul, auprès de son secrétariat, mais j'ai cru comprendre qu'elle ne souhaitait pas me rencontrer.

En désespoir de cause, et après avoir reçu par courrier express mon certificat de perte oublié en France, j'ai fini par exiger de l'ambassade la restitution de mon passeport, même sans le visa demandé. Ce qui fut fait. Et j'ai ainsi effectué mon voyage, en n'ayant obtenu de l'ambassade de France que des désagréments, des difficultés supplémentaires.

Faciliter la circulation des résidents de France en butte à des difficultés administratives, cela ne fait-il pas partie des prérogatives de la chancellerie ?

Alors, j'ai pris la décision de dénoncer cet état de fait complètement illégal, qui est la preuve tangible d'une volonté de nuire par les services de l'ambassade de France aux Comores, et qui porte un lourd préjudice à ma vie professionnelle et privée. Je vais faire valoir mes droits bafoués.

Mais dans cette histoire, je suis loin d'être un élément isolé. En effet, les lundis, mardis et jeudis, des attroupements ont lieu devant l'ambassade, qui font penser aux camps de réfugiés – attroupements faits de gens qui pourtant sont désabusés quant à l'obtention d'un hypothétique visa, car chaque jour est l'occasion de nouvelles mesures d'exception toutes illégales au regard de la loi française.

Certains vont camper la nuit devant l'ambassade, en espérant faire partie des quelques élus qui seront admis à entrer dans l'ambassade, le lendemain :

- ⇒ Des Comoriens de nationalité française qui n'arrivent pas à obtenir leur passeport français, un sauf-conduit ou un laissezpasser pour se rendre en France,
- ⇒ Des bacheliers auxquels la chancellerie fait passer des examens d'admissibilité au visa pour la France, et leur demande aujourd'hui de verser 2 500 000 francs comoriens (5 000 €) sur un compte bloqué à la banque comorienne BIC, qui servirait de fonds de garantie, et sur lequel seraient ponctionnés mensuellement 210 000 FC (420 €) alors que le salaire moyen d'un fonctionnaire comorien est de 50 000 FC (100 €) !!! sans parler des certificats d'hébergement systématiquement rejetés pour insuffisance de ressources ou de surface habitable...
- ⇒ Des personnes qui attendent ce précieux visa pour pouvoir aller se faire soigner. La durée d'attente moyenne est de six mois à un an, voire deux ans, pour se solder par un refus catégorique. Sur la dernière page du passeport, il sera annoté : « Visa demandé le... », ce qui est une manière pour la chancellerie de repérer ceux qui ont déjà demandé le fameux visa. Cette inscription sur un passeport est totalement illégale et constitue un abus de pouvoir.
 - ⇒ Des candidats au regroupement familial...

Alors que d'autres, en montrant patte blanche, voient tous leurs vœux exaucés.

Tous seront humiliés, traités comme des "moins-que-rien".

Trop c'est trop! Il faut briser ce mur du silence. Ces pratiques dégradantes par une chancellerie dans un pays tiers sont illégales et constituent un abus de pouvoir inqualifiable.

Que les voix s'élèvent, au-delà des frontières comoriennes!

Marseille, le 20 septembre 2002

SAÏD MOHAMED Saïd Ahmed, "Guigui"

« L'innovation à plein régime. ». (Slogan de la **SNPC** (Société nationale des pétroles du Congo. Publicité parue dans *Le Congolais* du 02/09/2002).

[La SNPC a été créée par le régime Sassou pour jongler à la City avec les revenus de l'or noir congolais. Il s'agit de les privatiser au profit du clan présidentiel. Ce qui suppose effectivement que l'innovation tourne « à plein régime ».]

Justice

- « Lorsque j'ai appris, en octobre 2001, que j'étais l'objet d'un "contrat", la seule réponse du procureur général a été : "Il ne faut surtout pas que la presse le sache." Il y a plus consolant.
- [...] Selon l'Inspection générale des services judiciaires (IGSJ), mes accusations [sur le fonctionnement de la justice à Nice] n'étaient pas étayées, alors que de nombreux maçons eux-mêmes ont reconnu l'existence de réseaux occultes! Plusieurs obédiences ont d'ailleurs pris leurs distances avec la GLNF. Pourtant, à en croire l'IGSJ, ces réseaux affairistes disposant de relais dans la magistrature n'existent pas. Que dire, sinon que je ne suis pas convaincu ? [...]

On m'avait promis pendant des mois un assistant financier. Je ne l'ai jamais eu. Pourtant, Dieu sait s'il y a une délinquance importante dans ce domaine. Que dois-je comprendre ? [...] Qu'on m'a chargé de vider la mer avec un seau et une pelle ? [...] Je me demande si l'état de notre République ne rend pas vains tous les efforts que j'ai entrepris. » (Éric de MONTGOLFIER, procureur de Nice. Interview au *Monde* du 22/09/2002).

[Après avoir fait capoter une fois de plus la réforme du fonctionnement incestueux des tribunaux de commerce, la GLNF téléguide un rapport tendant à disqualifier définitivement l'un des rares magistrats qui ose dénoncer son emprise. Il n'y aurait que « rumeurs » et « fantasmes » dans sa mise en cause. Les milliards d'euros subtilisés via Elf, le Crédit Lyonnais ou les marchés publics d'Île-de-France ont une existence bien réelle. Mais les réseaux qui les volent ont évidemment un côté occulte, ils masquent ou effacent les traces de leurs actions, leurs adeptes s'entraînent à mentir avec un aplomb incroyable. Ils usent dès lors, pour dénigrer leurs adversaires, d'une rhétorique parfaitement rodée : « accusations sans preuves ». Idem pour la criminalité françafricaine, portée par le même microcosme.]

« En quoi le ministère de l'Intérieur aurait-il été concerné [en 1993 par les ventes d'armes à l'Angola de la société Brenco, du tandem Falcone-Gaydamak] ? [...] À la limite, le seul qui aurait pu avoir à connaître ce contrat est le ministre des Finances de l'époque,

puisque l'opération a été financée par des banques françaises sous sa tutelle. Mais dire que le ministre de l'Intérieur ou un de ses représentants ont pu jouer le moindre rôle dans cette affaire est pure affabulation. » (**Jean-Charles MARCHIANI**, interview au *Figaro* du 18/09/2002).

[« Pure affabulation » est un tic du sérail. Pour se défausser, Marchiani balance les banques, et le ministre Edmond Alphandéry.]

« Nous avons administré la preuve dans le dossier, et l'enquête l'a confirmé, qu'il n'y avait jamais eu ni chèque, ni versement, ni sortie d'espèces de la société Brenco. » (Idem).

[Nier que Brenco ait été une centrale de valises à billets, il faut un bel aplomb.]

- Pourquoi avez-vous effectué à plusieurs reprises des voyages à Luanda, dont un peu de temps avant la conclusion d'un avenant à ce contrat ? « Je vous rappelle que l'Angola est un pays avec lequel nous entretenons des relations diplomatiques [NDLR: Il y en a plus de 150 autres], et qu'il est aussi l'un des premiers fournisseurs de pétrole de la France. Croyez-vous que ce n'est pas un motif suffisant pour que le conseiller du ministre de l'Intérieur, chargé des questions de sécurité, s'y rende quelquefois ? J'étais d'ailleurs chargé très officiellement des relations avec les services de renseignement angolais. » (Idem).

[Une charge bien prenante, et assez inattendue au ministère « de l'Intérieur ».]

« Les accusations qui nous visent sont autant d'élucubrations concoctées par des policiers notoirement socialistes, en cheville avec des officines proches de la rue de Solférino [siège du PS]. [...] Ce montage médiatico-judiciaire visait au début Charles Pasqua et Jacques Chirac. [...] Cette machination [a été] ourdie pour affaiblir le candidat Chirac. [... Son but ?] Atteindre Jacques Chirac et Charles Pasqua. » (Idem).

[Les deux hommes, si obstinément reliés par Marchiani, s'étaient retrouvés à l'Élysée la veille de l'interview, avant-veille de sa parution.]

« Il ne faut jamais désespérer complètement de l'institution judiciaire : les nombreux témoignages de soutien et de sympathie qui nous parviennent de magistrats légalistes et de policiers républicains de tous grades nous permettent de penser que les auteurs de cette triste machination seront bientôt démasqués. » (Idem).

[On peut s'attendre, en effet, à un cours rectifié de l'institution judiciaire.]

À FLEUR DE PRESSE

Françafrique

Madagascar Tribune, Francophonie. Bongo et Chirac reconnaissent Ravalomanana, 04/09/2002 (Jeannot RAMAMBAZAFY): « À 9h hier matin, le président français Jacques Chirac accueillait plus de 30 Chefs d'État et hauts représentants de pays francophones sur le seuil d'une salle de conférence, au Hilton Santon [de Johannesbourg]. Du Laos au Canada, en passant par le Burundi, l'Égypte, l'île Maurice et bien sûr Madagascar, tous étaient là. En marge du "Sommet Mondial pour le Développement Durable". [... Jacques Chirac prononce un discours, où il est notamment question d'éthique], une notion au cœur de l'humanisme et dont les francophones se veulent porteurs. [...]

Le président Marc Ravalomanana a pris la parole en dernier. [... La réaction du Président français à son intervention] fut assez amusante. Ayant déclaré : "J'en prendrai note, Monsieur le ministre", Jacques Chirac a été corrigé par Omar Bongo lui-même, assis à la droite du président français. Et M. Chirac de déclarer : "Veuillez m'excuser, Monsieur le Président." Le sort en est jeté. Au sortir de leur place, les présidents malgache et français ont eu une longue aparté. »

[On hésite entre suprême distraction et ultime tentative d'humiliation.]

Mondialisation

La Tribune, Les paradis fiscaux sont intacts, l'argent des terroristes aussi, 11/09/2002 (Jean-François COUVRAT) : « Pas moins de 216 personnes physiques et quelque 70 organisations liées au réseau Al Qaïda font l'objet de résolutions successives du Conseil de sécurité depuis 1999. [...] Un an après le 11 septembre, la commission spéciale de l'ONU chargée d'assurer le suivi de ces résolutions doit se résoudre à ce modeste bilan : "Seulement 10 millions des dollars ont été gelés". [...]

Si les organisations terroristes disposent aujourd'hui de réserves financières intactes, c'est que les moyens de les abriter le sont aussi : ces **paradis financiers** [...] pour lesquels rien n'a changé. [...] Quelques jours après l'attentat, Daniel Lebègue, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, résuma un sentiment alors très partagé : "Le moment est venu de mettre les centres offshore hors la loi. Si ce résultat était obtenu, nous aurions fait plus de progrès en quelques semaines dans la lutte contre la criminalité financière qu'au cours des dix dernières années."

Mais au Conseil de sécurité, cette idée ne fit qu'une timide et fugitive entrée, au cours de la séance du 12 septembre consacrée aux menaces du terrorisme. On la doit au délégué colombien Fernandez de Soto : "Le relâchement du contrôle des institutions financières et l'existence de paradis fiscaux et bancaires donnent toute latitude aux criminels de continuer à accumuler des ressources illégales pour financer la mort." [...]

Comment percer le secret des cascades de sociétés écrans lorsque la première est une "société alerte", qui déclenche le déménagement de toute la chaîne à la première menace d'investigation ? [... Selon un rapport de l'ONU], "les consultants au service des centres offshore affirment que ceux-ci détiennent pour plus de 5 000 milliards de dollars d'actifs." C'est cinq fois plus que l'argent de la drogue. Les fraudeurs du fisc, les corrompus et les corrupteurs, et surtout les entreprises multinationales ayant constitué d'énormes caisses noires se partagent les 4 000 milliards restants. Cette échappatoire est-elle indispensable au fonctionnement harmonieux du système ? »

[Ce journaliste de La Tribune nous avait déjà offert sur les paradis fiscaux une analyse extralucide (Billets, n° 97). Dans la liste des utilisateurs, il oublie cependant ceux qui constituent sans doute le verrou le plus décisif : les Services occidentaux, dans la mouvance américaine, qui n'ont jamais envisagé de monter leurs opérations autrement que dans la plus grande opacité financière. On sait ce qu'il advint de l'une des opérations-phares de la CIA, l'armement des combattants islamistes en Afghanistan via Oussama Ben Laden. La réaction des Services US à l'effet boomerang de leurs grandes manœuvres offshore n'est pas de les restreindre, mais de vouloir plus d'argent secret pour leurs "grands jeux". Le délégué colombien était bien placé pour en mesurer les effets.]

Le Monde, *La croisade antiterroriste sent le pétrole*, 21/09/2002 (Bertrand LE GENDRE): « Les automobilistes américains [...] jugent anormal d'avoir à dépenser beaucoup plus de 1 dollar [...] pour un gallon d'essence (3,785 litres). L'Arabie saoudite dispose du quart des gisements [de pétrole] de la planète, dont elle sait user [...] pour faire monter ou chuter les cours. D'où l'idée, l'espoir, le calcul fou, de desserrer l'étau saoudien en mettant la main sur les réserves irakiennes.

[... Si] Saddam Hussein est renversé sans trop de dommages collatéraux, l'Irak inonde à nouveau le Proche-Orient de son pétrole, l'OPEP est neutralisée et le prix du baril tombe à moins de 10 dollars. C'est ce scénario-là, auquel ils veulent croire, qui explique la détermination de George W. Bush et Dick Cheney à aller jusqu'au bout, feu vert des Nations unies ou pas. S'il ne s'agissait que de désarmer Bagdad, sans doute la Maison Blanche se montrerait-elle moins intransigeante. Mais, pour s'emparer des réserves pétrolières, il faut vassaliser l'Irak, donc renverser Saddam Hussein. ».

[Cet exposé cru du pari de Bush et des pétroliers texans circule depuis un bon moment, mais ceux qui l'écrivaient étaient taxés d'antiaméricanisme primaire. Si Le Monde le reprend...]

Libération, La guerre préventive, nouveau credo de Bush, 21/09/2002 (Pascal RICHÉ): « La Maison Blanche a rendu public, hier, un rapport de 31 pages présentant "la stratégie de sécurité nationale des États-Unis". D'une coloration très reaganienne, le document explicite [...] le principe de "frappe préventive", qui consiste à "identifier et détruire la menace avant qu'elle atteigne les frontières", et "à agir seuls, si nécessaire, pour exercer notre droit à la légitime défense en agissant préventivement". La "non-prolifération", notion insuffisante selon les faucons de l'administration, est assortie d'un nouveau concept, la "contre-prolifération active": "Nous devons dissuader et empêcher la menace avant qu'elle n'arrive…". [...]

"Nos forces seront suffisamment fortes pour dissuader des adversaires potentiels de procéder à des préparatifs visant à surpasser, ou à rivaliser, avec la puissance des États-Unis". Dans une version précédente, citée par le New York Times, Bush aurait même écrit que "les États-Unis n'ont pas l'intention de laisser une quelconque puissance étrangère rivaliser avec la nette suprématie que les États-Unis exercent depuis la chute de l'URSS." »

[Le correspondant à New York de Libération ouvre aussi les yeux. La « contre-prolifération », c'est exactement ce que les stratèges US de la première guerre froide nous ont servi, avec d'intenses complicités françaises : contre-prolifération du nucléaire militaire, dans une quarantaine de pays, et des dictatures "anticommunistes", en Amérique latine, en Asie, en Afrique. Dans une perspective clairement hégémonique.]

LIRE

Global Witness, Logging off. How the Liberian timber industry fuels Liberia's humanitarian disaster and threatens Sierra Leone (Exporter la forêt. Comment la filière bois libérienne alimente un désastre humanitaire au Liberia et menace la Sierra Leone), 09/2002.

Nous avons plusieurs fois souligné le rôle des exploitants forestiers dans les guerres civiles atroces initiées depuis une douzaine d'années par le seigneur de la guerre libérien Charles Taylor. Ce rôle est d'autant plus important que Taylor a plus difficilement accès aux "diamants du sang" sierra-léonais. *Global Witness* expose les réseaux criminels qui procurent des armes contre des essences recherchées (utilisant parfois les mêmes navires pour transporter les unes et les autres). On y trouve les mafias du trafic d'armes, proches de certains Services, les amateurs de milices ethniques, des intermédiaires sans vergogne.

Au bout, il y a les négociants en bois hexagonaux (dont François Pinault, grand ami de Jacques Chirac), et la diplomatie française qui, avec la chinoise, s'oppose à tout embargo de l'ONU. Elle semble même suffisamment influente pour biaiser les enquêtes et truquer les rapports onusiens. Comme de coutume, l'ONG britannique nous produit une enquête acérée.

Christian Dietrich, Hard Currency. The Criminalized Diamond Economy of the Democratic Republic of the Congo and its Neighbours (Cruelle monnaie. L'économie criminalisée du diamant en République démocratique du Congo et chez ses voisins), Africa Action (afrciaaction @igc.org), 09/2002

Spécialiste de l'économie du diamant, l'auteur nous livre une véritable somme sur cette part considérable du financement des guerres d'Afrique centrale. On y apprend en particulier que le Congo de Sassou Nguesso est devenu un relais majeur du trafic des diamants de guerre. Moins surprenant : l'anarchie en Centrafrique permet d'afficher cette provenance à tort et à travers. Avec entre autres, les ONG Fatal Transactions, NIZA et Partenariat Afrique Canada, Christian Dietrich milite pour le "processus de Kimberley", qui tend à responsabiliser les intervenants de la filière, tout spécialement à l'aval.

Abonnez-vous à Billets d'Afrique et d'ailleurs !
Vous recevez notre publication sans y être encore abonné, et vous appréciez cette information alternative, synthétique, indépendante ? Contribuez, en vous abonnant, à la maintenir vivante !
Nom, Prénom :
Adresse:
Je règle un abonnement annuel : En France (16 €) □ À l'étranger (21 €) □ De soutien (30 €) □